

ATTENTION ROUTE SUBMERSIBLE
HORAIRES DE PASSAGE A L'ILE CALLOT PAR LA ROUTE
DECEMBRE 2023

JOUR	DATE	Passage		Passage		Passage
vendredi	1	00h13---04h12	et de	12h33---16h40		
samedi	2	01h01---04h39	et de	13h23---17h08		
dimanche	3	01h57---05h04	et de	14h22---17h35		
lundi	4	03h06---05h25	et de	15h34---18h02		
mardi	5	04h40---05h39	et de	17h00---18h37		
mercredi	6	18h09---19h46				
jeudi	7	07h04---07h48	et de	18h49---21h19		
vendredi	8	07h19---09h40	et de	19h21---22h37		
samedi	9	07h46---11h00	et de	19h55---23h40		
dimanche	10	08h17---12h03	et de	20h30---24h00		
lundi	11	00h00---00h34	et de	08h51---12h56	et de	21h07---24h00
mardi	12	00h00---01h21	et de	09h26---13h45	et de	21h45---24h00
mercredi	13	00h00---02h05	et de	10h03---14h31	et de	22h25---24h00
jeudi	14	00h00---02h48	et de	10h43---15h16	et de	23h08---24h00
vendredi	15	00h00---03h30	et de	11h27---16h02	et de	23h54---24h00
samedi	16	00h00---04h14	et de	12h14---16h48		
dimanche	17	00h46---04h58	et de	13h08---17h36		
lundi	18	01h44---05h45	et de	14h07---18h26		
mardi	19	02h48---06h34	et de	15h13---19h19		
mercredi	20	03h57---07h30	et de	16h23---20h18		
jeudi	21	05h09---08h34	et de	17h34---21h23		
vendredi	22	06h16---09h46	et de	18h39---22h31		
samedi	23	07h15---10h59	et de	19h37---23h35		
dimanche	24	08h06---12h05	et de	20h28---24h00		
lundi	25	00h00---00h32	et de	08h53---13h03	et de	21h15---24h00
mardi	26	00h00---01h23	et de	09h36---13h54	et de	21h58---24h00
mercredi	27	00h00---02h08	et de	10h16---14h39	et de	22h38---24h00
jeudi	28	00h00---02h49	et de	10h55---15h20	et de	23h17---24h00
vendredi	29	00h00---03h26	et de	11h34---15h57	et de	23h56---24h00
samedi	30	00h00---04h01	et de	12h13---16h31		
dimanche	31	00h35---04h33	et de	12h53---17h01		

Reproduction des prédictions de marées du Shom - non vérifiée par le Shom et réalisée sous la seule responsabilité de l'éditeur - numéro d'autorisation 9PL.

La force du vent ainsi que la pression atmosphérique engendrent des variations d'horaires.

Assurez-vous un temps de sécurité pour passer. Pour le retour prévoyez d'être à l'entrée de la route submersible 30 minutes avant l'heure limite de passage afin de rejoindre le port.

Chacun emprunte la route submersible sous sa propre responsabilité,

Ne pas s'engager si l'eau arrive sur la route.